L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 28 NOVEMBRE 1873.

47me Année.

DUFOUR & LIMOT,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 28 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins—Paniers, cacous chapeaux, faïence verrerie, etc.

Par Jos. Rosenthal, au N° 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 rue de Chartres,—Lingerie assortie, "notions" jouets, articles de fantaisie, colleretles, cols et ruches.

Par Eug. Tureaud, rue Royale, vis-à-vis la marché, à onze heures — Le stock, les installations d'une grocerie, ainsi que le bail du lieu.

Cages d'oiseaux, Chapeaux et Paniers. Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Faïence! Faïence! — Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

ATTENTION:
Vente à 11 heures: Stock de grocerie, vins, whisky, etc., rue Royale et Bourbon.

SPECTACLES.

Vendredi, 28 Novembre 1873.
ACADEMIE. — Neck and Neck.

Le Canal Colombien et le Projet du Commandant Seifridge.

Le lieutenant Collins, de la marine, a lu dernièrement, devant la Société Américaine de Géographie, un travail contenant le résultat des investigations faites par le commodore Selfridge pour le percement d'un canal interocéanique à travers l'isthme de Darien. Ceux de nos confrères qui se sont occupés de cette conférence paraissent croire que les objections soulevées contre le projet du commodore Selfridge ne sont pas sérieuses. Ils seront convaincus du contraire s'ils veulent étudier les différents projets de percement qui émanent de diverses sources. En tous cas, nous appelons leur attention et celle de toute la presse américaine sur l'article suivant que nous trouvons dans la *France financière* du 26 octobre :

Dans notre article du 19 courant, nous avons laissé les ingénieurs péruviens à Panama où ils comptaient rencontrer M. Selfridge, qui, au lieu de les attendre, avait pris la route de New York. Nous reprenons l'aiyse du rapport adressé par eux à leur gouvernement, et publié dans le *South Pacific Times*.

Bien que vivement désappointés, MM. Carrillo et Paz Soldan s'abandonnèrent néanmoins avec un des lieutenants du commandant américain qui avait fait partie de l'exploration du Choco. Cet officier leur apprit que M. Selfridge était chargé par la ligne de Chirichiri à la rivière Dogado par 700 *pieds* (220 mètres) *de hauteur* et avait gagné ainsi le Napipi : le Bojaya.

Son nouveau projet, modifié et renforcé, comportait un parcours de 292 kilomètres (73 lieues), un tunnel de 9,010 yards ou 7,600 pieds de longueur (2,292 mètres), percé au travers des Andes, sous un massif supérieur de 500 pieds (165 mètres) de hauteur, et 18 à 22 écluses de 10 pieds (3,05 mètres) d'élévation chacune. Mais comme la Cordillère commence à proximité de la côte, et que la distance horizontale de la mer au point de partage n'est que de 4,000 pieds (1,220 mètres), il était impossible de disposer en ligne longitudinale les 18 écluses destinées à racheter du côté du Pacifique la hauteur constatée par les ingénieurs péruviens. Aussi, M. Selfridge, que les obsta les, quels qu'ils soient, n'embarrassent pas, place-t-il ses 18 sassites écluses en échelle, sur trois rangs et les unes au-dessus des autres. Les 9 écluses complémentaires servent à la descente, depuis le Nipipi jusqu'aux hautes eaux de l'Atrato, qui se déverse au fond du golfe d'Uraba.

Tout le monde sait que ce fleuve possède treize embouchures, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en jetant les yeux sur la carte de la Colombie, et que ces treize bouches sont toutes impropres à la navigation : deux ou trois d'entr'elles permettent à peine le passage de petites sociétés, vu leur peu de profondeur d'eau et l'accumulation constante des énormes alluvions qu's'étendent dans la mer jusqu'à plus de deux milles géographiques de distance des côtes (3,700 à 3,900 mètres).

M. Selfridge n'a trouvé à ce fleuve que trois embouchures et s'en sert pour la sortie orientale de son canal, sans plus s'inquiéter des nécessités de la navigation, ni de la praticabilité des sondes aux bouches pour le passage des grands navires. Les dragues et les pilotis qu'il propose pour établir un chenal d'une longueur et d'une profondeur suffisantes, ne sont pas des moyens pratiques dans le cas dont il s'agit.

M. Selfridge n'en conclut pas moins à la praticabilité de son projet, dont l'exécution, dit-il, *ne coûtera que 655 millions de francs*, et dont le transit—toujours suivant les prévisions de cet officier—sera représenté par trois millions de tonnes ou un passage d'environ dix navires par jour.

M. Selfridge paraît ignorer que, d'après les documents officiels, le transit qui s'effectuerait par cette voie interocéanique serait d'environ 7 millions de tonnes (aller et retour), et d'environ 14,000 navires, ce qui fait un mouvement de 40 navires par jour, en comptant pour chacun d'eux une moyenne de 500 tonnes et non de 1,000 tonnes, ce qui constitue une fausse appréciation, contraire aux statistiques officielles. Mais nous comprenons les motifs qui ont dicté à M. Selfridge les calculs de son transit; C'est que, en présence de ses vingt-deux écluses et de son tunnel, et surtout dans le *doute*—exprimé par les ingénieurs péruviens, d'une quantité d'eau suffisante au point de partage pour l'alimentation des dites vingt-deux écluses en toute saison, il était imprudent d'accuser le mouvement maritime *réel* du canal interocéanique supposé ouvert à la navigation internationale.

Il paraît que les plans et projets de l'explorateur américain ne satisfirent que médiocrement les ingénieurs péruviens, car ils s'expriment ainsi dans leur rapport: "Avant que d'accepter un projet qui propose sur l'emploi de tunnels et d'un si grand nombre d'écluses, nous ne pouvons que demander qu'il soit fait une sérieuse exploration de cette partie de l'isthme. Nous exprimons le regret de n'avoir pas été mis à même de suivre l'exploration plus fructueusement, mais nous pensons néanmoins que la description que nous donnons des travaux faits par M. Selfridge, peut donner une idée exacte du pays parcouru et de la nature des énormes difficultés que l'isthme de Napipi présente à l'ouverture d'un canal interocéanique de grande navigation."

C'est par cette dernière phrase que se termine le rapport de MM. Carrillo et Paz Soldan: elle contient tout ce qu'on nous avons pu dire déjà sur l'impraticabilité d'un canal au travers du territoire du Choco, c'est-à-dire en utilisant le cours de l'Atrato et réunissant les eaux de ses affluents de gauche avec celles qui se déversent dans le Pacifique, au moyen d'une coupure dans la Cordillère des Alpes. Mais ce canal fût-il praticable au prix d'une dépense énorme, que son emploi pour la navigation serait nul ou à peu près, car il est peu de navires qui ne préféreraient doubler le cap Horn que d'aller s'engoufrer dans le tunnel de M. Selfridge et remonter ses trois séries d'écluses en échelle. Un tracé qui présente de tels *impédiments* et qui laisse à la navigation, d'ailleurs dangereux *aléas* est un projet mort-né.

Au surplus et s'il faut en croire les journaux américains, le gouvernement de Washington serait opposé aux idées de M. Selfridge sur la question de canalisation. *Le Journal officiel* français du 19 courant, rendant compte d'un rapport fait au gouvernement américain sur un projet de canal par l'isthme de Tehuantepec, qui nécessiterait *plusieurs tunnels*, ajoute : "*On sait que le gouvernement des Etats-Unis rejette tout projet de canal qui entraîne des "percements de tunnels."*

Nous avons souligné à dessein cette phrase de l'organe officiel du gouvernement français par ce double motif ; c'est qu'elle condamne le projet de M. Selfridge et qu'elle est en même temps la reconnaissance implicite du projet de notre collaborateur M. Lucien de Puydt, qui établit entre les deux Océans une voie navigable de 85 kilomètres de longueur seulement, *sans tunnels ni écluses* et dans des conditions de dépenses, de navigabilité, d'accès et de sécurité, dont aucun des projets américains n'a approché jusqu'ici.

Avant de clore cet article et en insistant à nouveau sur la clarté et l'excellence des renseignements recueillis par la commission péruvienne dans le Choco, nous croyons devoir faire observer à MM. Carrillo et Paz Soldan qu'ils ont commis une erreur involontaire et dont la gravité ne leur incombe pas, puisqu'ils n'ont fait que répéter un fait qui leur a été annoncé et *qui est erroné*.

Il est inexact que M. Selfridge ait, à aucune époque, vérifié le tracé du canal exploré par M. de Paydt dans le Darien central, et qui joint les deux Océans au moyen d'une coupure entre le Puerto Escondido du Sud (Atlantique), et les eaux profondes du fleuve Tuyra (Pacifique) : il est donc inexact que cet officier ait constaté une hauteur de *plus de 200 mètres*, là où M. de Paydt et les ingénieurs de l'exploration avaient reconnu une hauteur de 66 mètres seulement. *Jamais M. Selfridge n'a vérifié ce tracé et n'a traversé le Darien central.*

Ce qui est vrai, c'est que M. Selfridge a trouvé sur un point quelconque de l'isthme, mal déterminé dans un de ses rapports, un plateau supérieur de 200 *pieds* (200 mètres) au-dessus du niveau de la mer et à environ 18 kilomètres de la côte. Malgré la pente prodigieuse et l'énorme vitesse que doit avoir la rivière qui descend de ce plateau, il prétend l'avoir remontée *facilement* en pirogue avec ses compagnons, ce qui est fort étrange, les 700 pieds de hauteur étant vrais.

Quoi qu'il en soit de son assertion, combattue et détruite depuis longtemps par les hommes compétents, ce n'est pas dans le Darien central et encore moins sur la ligne de canalisation de M. de Puydt, que l'explorateur américain a trouvé le *plateau de plus de* 200 *mètres*, dont il est fait mention dans les dires de M. Selfridge, au sujet de ses explorations dans l'isthme américain et dans la province du Choco.

Si nous avions une opinion à émettre sur ce sujet, nous rappellerions au souvenir de nos lecteurs—et nous signalons ce fait à la commission péruvienne—que M. Selfridge, en suivant la ligne de Chirichiri à la rivière Dogado, avait déjà indiqué ce plateau *élevé de 700 pieds* (237 mètres); mais alors, c'est du Choco qu'il s'agit, et non du Darien et de la rivière Tandia.

Dans la multiplicité de ses projets, M. Selfridge peut—nous le supposons—avoir confondu involontairement une province avec une autre, une rivière avec une autre plus ou moins voisine, le versant avec le versant, etc. Mais ce que nous tenons à savoir avec toute l'autorité que donnent des études de la question sérieusement et loyalement faites, c'est que les honorables et savants explorateurs péruviens ont été induits en erreur sur le fait dont nous nous occupons.

P. DE POPERINGHE,
Ingénieur.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Louisiana Damocrat*, d'Alexandrie :

D'après des informations complètes de presque tous les points, nous avons le regret de faire un triste rapport sur l'état des récoltes dans notre paroisse. Les récoltes de cannes, de coton et de maïs sont presque nulles, et nos planteurs sont de nouveau arriérés et dans une triste condition, pour hasarder une nouvelle tentative, l'année prochaine. On a plaidé, cette saison plus de 14,000 acres en coton et la récolte n'atteindra pas 2,500 balles ; la récolte de cannes est dans la même proportion, et aucune évaluation n'est trop faible pour le maïs. En présence de ces résultats, avec les taxes énormes actuellement due et en voie de collections par la menace de ventes forcées, on peut se former une idée de la cause réelle de la dureté des temps. Quant à l'avenir, on n'ose l'envisager ou y penser, car le présent est accablant.

La pseudo-élection ordonnée par Antoine, pour une vacance qui n'a jamais existé, a été une véritable farce dans la paroisse Rapides. Le meneurs radicaux ici, qui ont toujours leurs forces de fidèles exercées et en main, n'ont rien négligé pour les amener au scrutin, mais en vain. Pour la première fois, le nègre, toujours docile, a fait la sourde oreille et a refusé de voter, ce qui démolit tout l'échafaudage de tours et de fraudes des radicaux.

Le vote du bureau d'Alexandrie ne s'élève qu'à 8 voix ! A Pineville il y en a eu encore moins, et aux trois autres precincts nous croyons que les polls n'ont pas été ouverts. Il n'y a jamais eu d'échec plus complet. Quel commentaire en faveur de notre cause devant le Congres.

AVIS IMPORTANT POUR LES JEUNES FRANÇAIS.

Voici un avis du Consulat-général de France à New-York qui intéresse les jeunes gens français résidant aux Etats-Unis :

Consulat-général de France.
New-York, 22 novembre 1873.

Monsieur le rédacteur en chef.—Monsieur le ministre de la guerre a reconnu que les indications contenues dans la circulaire du 16 juin dernier sur le recrutement militaire, sont du moins trop rare à la connaissance des Français résidant hors d'Europe pour qu'ils aient pu, cette année, remplir en temps utile les formalités relatives à l'admission au volontariat d'un an.

M. le général du Barail a décidé, en conséquence, que les jeunes gens de cette catégorie seront assimilés, en 1874, aux engagés conditionnels, pourvu qu'ils justifient, devant l'autorité civile, qu'ils ont qualité la France depuis deux ans au moins et qu'ils y rentrent dans les délais qui seront fixés pour le prochain appel. Rien ne les empêche, d'ailleurs, d'adresser plusieurs mois à l'avance leurs demandes d'engagement conditionnel.

Cet avis n'est parvenu par le dernier courrier venu de France, je vous prie de le publier dans vos colonnes pour que les intéressés soient prévenus de ces nouvelles mesures prises par l'autorité militaire.

Agréez, Monsieur le rédacteur, les nouvelles assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Consul Général,
A. L. DE LA FOREST.

— On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

"L'ex-général Cremer comparaissait hier devant le tribunal correctionnel. Sa chambre, sur la citation directe d'une dame Fradureau, qui se plaignait de détournement d'objets saisis. Voici dans quelles circonstances :

"Etant à Beaume, Cremer avait emprunté à Mme Fradureau une somme de 600 fr. M. Cromer, qui n'a pas de fortune et qui, comme il le disait au tribunal, gagne sa vie en dressant des chevaux réfifs pour les marchands de chevaux des Champs Elysées, était en retard pour acquitter le montant de cette petite dette, qu'il ne conteste d'ailleurs en aucune façon. La dame Fradureau fit alors saisir divers objets mobiliers appartenant à M. Cremer, parmi lesquels un chapeau mou, un sabre, des éperons, un képi, etc. Plusieurs récolements furent dressés ensuite.

"A un moment donné, suivant la plainte de la dame Fradureau, M. Cremer aurait opposé un contrat de mariage, ignoré jusque-là de ses créanciers, témoignant qu'il était séparé de biens d'avec sa femme ; en outre, une certaine quantité des objets saisis aurait soudain disparu, ce qui aurait diminué d'une manière sensible le gage de la dame Fradureau.

"Celle-ci a alors porté plainte contre M. Cremer en détournement d'objets saisis.

"M. Creme a allégué pour sa défense que les objets qui avaient été distraits appartenaient à son beau-frère, qui avait cru pouvoir en disposer.

"Sur sa demande, le tribunal a remis l'affaire à huitaine pour entendre plusieurs témoins que M. Cremer n'avait pu faire citer pour aujourdhui."

M. Alexandre Dumas a lu au Gymnase sa nouvelle comédie en trois actes, qui a pour titre *Monsieur*.

—Lord Macartey qui a obtenu, en qualité d'envoyé extraordinaire de la reine d'Angleterre, l'insigne honneur d'assister à une représentation de gala au théâtre impérial de Pékin, nous donne des détails très intéressants sur l'art dramatique dans le Céleste Empire.

La représentation à laquelle lord Macartey a assisté n'a pas duré moins de douze jours et douze nuits, sans interruption.

Pendant ce temps, naturellement, les spectateurs vont et viennent, mangent et dorment ; mais il est, paraît-il, des enthousiastes qui ne s'éloignent que très rarement et pour un quart d'heure à peine.

La douzième nuit, qui était le *sec plus ultra* de l'art chinois, clôturait la représentation par une grande pastorale. Le sujet en était : le "Mariage de l'Océan et de la Terre". Les deux fiancés s'offraient réciproquement tous les trésors dont ils disposent. Ce fut la Terre qui commença cette longue exhibition et qui fit successivement paraître en scène des tigres, des autruches, des éléphants, en un mot tous les animaux que Noé dut renfermer autrefois dans l'arche. L'Océan, ne voulant pas être en reste, offrit à son tour une collection de baleines, dauphins, tortues, etc. etc. Ensuite parurent ou scène des navires, des rochers, des montagnes de corail.

Toutes ces merveilles n'étaient que le prélude d'une surprise finale: une baleine énorme qui s'avança jusqu'au bord du théâtre et lança un immense jet d'eau.

Ce spectacle électrisa l'assistance, qui poussa un cri formidable : "Hau! houng haho !" "excellent, parfait !" Deux ou trois mandarins ne pouvant comprendre le langage de lord Macartey et son impassibilité britannique en face d'un si merveilleux spectacle, l'interpellèrent directement et lui crièrent à tue tête : "Hau! houng haho !"

Ceci, on le voit, laisse bien loin derrière lui tous les *Pied de mouton*, les *Roi Carotte* et autres féeries.

—Se souvient-on encore de Gélignier? Gélignier est décidément en train de devenir bon sujet, et n'est élaué au pas de course dans la voie du repentir. On nous communique une curieuse lettre adressée par lui à sa mère. Dans cette lettre est enclose une page spéciale, en haut de laquelle on lit ceci :

CONSEILS A MON FRÈRE.

"Respecte la gendarmerie, qui est la "base de la tranquillité, et les sergents "de ville qui sont de la gendarmerie.

"Ne vole pas le bien de ton prochain, "attendu qu'il n'est point a toi.

"Honore ta mère, qui est en même tant "la mienne, et qui ne doit avoire que de "ingrémant par ses enfants qui sont nous, "etc., etc."

Il y a encore quinze conseils comme cela.

THÉATRE DE L'OPÉRA.— Hier, une belle chambrée accueillait, avec une vive satisfaction, le *Trouvère* de Verdi, interprété par MM. Devoyod, Gadibe, Mayan, et Mmes Demain et Furnsh-Madier.

Le même opéra sera offert au public demain ; on nous assure qu'il ne restera plus que peu de places à louer ; nous n'en sommes point étonné. Comme nous l'avons dit, malgré la rigueur des temps, la foule s'habitue à prendre le chemin du théâtre de la rue Bourbon.

Demain, MATINÉE à midi précis. On donnera *l'Africaine*, drame en 5 actes de M. Scribe. Les portes seront ouvertes à onze heures et demie.

Ce soir, *Un Caprice*, comédie en un acte, précédera *le Trouvère*.

Dimanche, *le Tribut*, avec Mlle Moisset.

En préparation pour la semaine prochaine, *la Juive*, grand opéra d'Halévy, M. Guegnard paraîtra dans le rôle d'Eléazar.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Mercredi prochain, 3 décembre, ce théâtre donnera un spectacle extraordinaire et qui ne peut [illegible] "Jubilee." Une machine à soudre de Wheeler & Wilson, de la valeur de $100 et dont Bertha se sera servie dans la pièce, sera donnée à celui qui aura pris le bon billet. On pourra, dès demain, examiner cette machine dans le vestibule de l'Académie. Avec des moyens pareils, on est sûr d'avoir toujours de magnifiques chambrées.

☞ Pourquoi languir, gémir et souffrir sous l'oppression d'affreux rhumes, de déchirants catarrhes qui, négligés, mènent droit à la phthisie, lorsque vous pouvez vous soulager et vous guérir en prenant l'excellent BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS, de Laplace. Prix du flacon, $1.

—Achetez vos candis, articles pour feux d'artifice et le nouveau candi de maïs chez Miller & Dielmann, 50, 52 et 54, Peter street.

—Linge de dessous, chaud, pour messieurs, pardessus et autres vêtements confectionnés, d'hiver, pour jeunes garçons et pour enfants, chez B. T. Walsh, 156, rue du Canal.

☞

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Rumeurs de la démission du juge Durell

On dit dans quelques cercles politiques que le vice-régent de Dieu *l'honorable* E. H. Durell, juge de la Cour de District des Etats-Unis, se prépare à démettre de ses fonctions, dans la crainte d'être mis en accusation par le Congrès et d'être déposé.

Son successeur probable, dans ce cas, serait M. William R. Whitaker.

Cette rumeur nous est trop favorable pour que nous nous amusions y ajouter foi entièrement, avant qu'elle soit confirmée deux fois plutôt qu'une. Nous craignons de nous bercer de folles illusions ; car ce serait vraiment trop de bonheur ! Il nous semble aussi, qu'un personnage du caractère de Durell, doit être trop tenace, pour consentir à abandonner volontairement une place lucrative. Pour se débarrasser de pareils hommes, la persuasion ne suffit pas ; il faut en venir aux voies de fait.

Quoiqu'il en soit, on a lieu d'être intrigué de l'absence du juge Durell.

Il y a deux semaines, que ce magistrat est attendu à la ouvelle-Orléans, et il n'a pas encore quitté la Virginie. — Tous les tours Monsier de la cour, qui, comme Soeur Anne, ne voit rien venir, prolonge le terme de l'ajournement.

Le bonhomme Billings, inquiet de la tournure que semblent prendre les choses, est parti à la recherche de son patron.

Décidément le vent tourne !

Un requiem pour les victimes de Virginius.

Le général cubain, Rafael Quesada, a adressé une lettre à Monseigneur H. Parché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, pour lui demander de célébrer une messe pour le repos des âmes des prisonniers de Virginius, qui sont morts dans la foi catholique.

L'archevêque a consenti à officier en personne et le requiem aura lieu mercredi, 3 décembre, à sept heures du matin.

Querelle sanglante.

Hier après-midi, vers une heure, deux hommes nommés, l'un Perty Doyle, et l'autre Preston Summers, se sont pris de querelle à bord du bateau à vapeur Indianola, monté à pied de la rue Lafayette.

Après l'échange de quelques paroles, plus ou moins acerbes, Summers a tiré un pistolet de sa poche et a fait feu sur Doyle.

La balle a atteint celui-ci au côté droit, et la blessure est très grave.

Summers s'est enquivé et, jusqu'à présent, on n'a pas réussi à l'arrêter.

Accident.

Hier après midi, vers cinq heures, un homme du nom de Marshall Reitor, demeurant au coin des rues Froret et Joséphine, a fait partir accidentellement un pistolet qu'il tenait à la main.

La balle a pénétré au-dessous de la marine gauche.

Le docteur Walker, qui a été appelé à donner les premiers soins, a déclaré que la blessure était grave.

Vol avec effraction.

Avant hier soir, des voleurs ont pénétré dans la résidence de M. Alexandre Lodeaux, rue Robinson, en forçant une fenêtre.

Les coquins ont enlevé des billets à ordre pour $3000 et plusieurs polices d'assurances sur la compagnie de la Salamandre et du Germania.

Les fripons se sont esquivés sans que personne se fut aperçu de leur présence.

TEMPÉRATURE. — 26 Novembre 1873
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	58	14
12 M.	63	16
3 P. M.	63	17
6 P. M.	63	17

Faits et Nouvelles.

UNE EXCELLENTE MESURE.—M. Amé, directeur général des douanes, vient de décider, avec l'approbation de M. le ministre des finances, que désormais toutes les caisses de marchandises venant de l'étranger ne seraient plus ouvertes à la frontière, mais seulement à destination et en présence du destinataire présumé.

Nous nous empressons de faire connaître aux commerçants cette excellente mesure, en avertissant les expéditeurs qu'il leur suffira, pour bénéficier du règlement nouveau, de faire une déclaration exacte et d'après un modèle qu'on imprime en ce moment, des objets contenus dans les caisses pénétrant en France.

(*Débats*).

Le *Journal d'Alsace* raconte l'installation, à l'audience du 5 novembre, des juges titulaires et des juge-suppléants du tribunal de commerce de Strasbourg, élus au mois de mai dernier par les commerçants notables du ressort.

Le président Minetti ayant donné lecture du décret impérial de confirmation, M. le président Himly a reçu individuellement le serment des nouveaux élus, serment uniquement professionnel, le décret impérial ayant dit que "*provisoirement on pourrait passer outre à la question du serment politique.*"

—Le gouvernement anonyme qui régit en ce moment la France nous rappelle cette anecdote sur Roger de Beauvoir.

Comme Balzac l'avait attaqué assez vivement et, après avoir déclaré qu'il ne s'appelait pas Roger, avait affirmé qu'il n'avait pas le droit de se nommer de Beauvoir :

—Ah ça! fit l'auteur du *Chevalier de Saint-Georges*, il faut pourtant que j'aie un nom, on ne peut cependant pas m'appeler pa'ti! pa'ti!

C'est encore bien plus élégant pour un gouvernement!

Dernièrement, à Genève, lecture a été donnée du rapport officiel du conseil administratif au conseil municipal sur l'héritage du feu duc de Brunswick.

L'actif actuel de la succession est de 20 millions 570,000 fr.

Les créances s'élèvent à environ deux millions.

La valeur nette de l'héritage est donc de 18 millions 570,000 francs. Il faut y ajouter l'hôtel Beaujeu, situé à Paris, et les valeurs que possédait le duc sur les chemins de fer d'Amérique.

Le procès au sujet des propriétés du duc en Allemagne est pendant.

—Une assez bonne naïveté de M. Durand :

On parlait devant lui d'un vieillard de quatre-vingt-dix ans, qui monte encore à cheval et se fait la barbe lui-même, et on lui disait :

—En ferez-vous autant à cet âge-là, monsieur Durand?

—Oh! moi, répondit-il, quand j'aurai quatre-vingt-dix ans.... il y aura longtemps que je serai mort et enterré!

—M. Bathie, ministre des beaux-arts, vient d'adresser la lettre suivante au directeur de l'Opéra :

"Monsieur le directeur,

"J'apprends qu'du milieu des graves préoccupations que vous cause le ministère de l'Opéra, vous avez, dès hier, fait annoncer aux artistes et aux employés du théâtre le payement intégral du mois d'octobre. Si bien que vous n'avez pas pu donner les deux dernières représentations qui procurent d'ordinaire d'importantes recettes.

"Je vous félicite sincèrement d'un succès qui vient inspirer cette mesure de prudence prise de faire savoir au nombreux et intéressant personnel de votre théâtre, que je m'occupe des moyens à employer pour recommencer dans le plus bref délai, les représentations de l'Opéra, dans une autre salle.

"Je serai obligé de présenter à l'Assemblée un projet de loi pour réaliser mes intentions : mais personne ne peut douter que l'Assemblée n'éprouve pour les victimes d'un tel désastre une sympathie égale à la chute qui, de tous les côtés leur a été témoignée, non-seulement, en France mais encore à l'étranger.

"Recevez, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. BATHIE

—Simple observation du *Figaro* à propos du ministère de l'Opéra.

Depuis trois ans, on a pas nous avons écouté les conseils de tous les hommes de l'art et les expériences d'un ingénieur de divers systèmes.

On mettait le feu à des fascines et à des copeaux et, au plus fort des flammes, on jetait une poudre ou un liquide, ou toute autre chose, qui éteignait l'incendie en quelques minutes.

Pourquoi, dans un sinistre comme celui qui vient d'arriver, ces inventeurs ne sont-ils pas venus joindre leurs efforts à ceux des pompiers?

Ce serait, croyons-nous, la meilleure occasion de faire une expérience concluante.

L'Ordre du Pas de Calais fait remarquer que, l'année dernière, lorsque M. Thiers fut à Boulogne, MM. les officiers furent *tarifés* à assister aux prières destinées à appeler les bénédictions du ciel sur les travaux de l'Assemblée nationale. Cette année, les officiers ont reçu l'*ordre* d'assister au service religieux qui doit être célébré dimanche prochain.

M. Godwin Young, l'un des fils du célèbre patriarche des Mormons, est arrivé à Paris.

—Le procédé de SARDOU—A propos de l'*Oncle Sam*, Sarcey décrit ainsi le procédé de Sardou :

Vous connaissez le procédé de Sardou pour faire une pièce. Il est toujours le même depuis bien des années. Il jette sur la scène une douzaine de personnages, qui traduisent chacun par un petit côté le ridicule qu'il a en vue ; il les pousse vivement, lestement à la catastrophe et même à la charge : il plaque cette d'eux un conférencier qui les nomme, les explique et les commente.

A travers tous ces détails d'observation qu'il sait rendre vivants et gais à l'oeil, il glisse une intrigue, un drame, dont il semble ne se préoccuper que par intervalles. Et puis, au quatrième acte, quand la pièce est à cinq ou trois, quand elle est à quatre, quand elle est à une quatre, d'action aboutit à une scène violente, une scène à effet, qui révelle l'attention et emporte les suffrages du public. Une fois la scène faite, l'affaire est dans le sac, et le dernier acte ne sert plus que de conclusion. C'est ainsi qu'ont été conçus les succès de *Fernandes*, nos bons *villageois*, et d'autres pièces encore. C'est sur ce plan qu'est bâti également l'*Oncle Sam*.

—Le colonel X.... n'est pas bonapartiste. Il a été fait prisonnier à Waterloo : lui-même l'a dit à Bachaumont.

Le nom de Bonaparte lui est devenu odieux, et rien ne lui est plus désagréable que d'entendre certains de ses camarades exprimer des opinions impérialistes.

Il brainé, au gardant le silence, de paraître les partager, et, d'un autre côté les discussions politiques lui sont insupportables.

Aussi, a-t-il trouvé moyen de couper court à toute polémique. Invariablement, quand on entame devant lui l'éloge du régime napoléonien :

—Chut! mon ami, tu te trompe-ti, quelle est donc la province que vous avez envie de perdre ?....

Et, neuf fois sur dix, la conversation change de sujet.

—Bachaumont raconte dans le *Constitutionnel* q'un jour la princesse de Metternich avait résolu de fonder le club des Laides. La princesse, en dire de Bachaumont, sur qui nous rejetons ce propos au peu risqué, se proclamait elle-même "le singe le mieux bâtiété de Paris."

Elle reçut l'adhésion d'une comtesse qui porte dit-elle, un nom littéraire justement estimé, d'une spirituelle marquise qui s'appelle comme le village des environs de Paris dont la fête est la plus célèbre, d'une princesse russe fameuse par ses hivernages méditerranéens, enfin d'une légitimiste de pur sang et d'un esprit charmant, mais bizarre comme le fut prince Talleyrand ; mais ce fut tout : ces cinq vaillantes ne trouvèrent personne pour les suivre, et le club des laides ne vécut guère qu'un laps de la cigarette princière qui l'avait fait naître.

Dans une tentative de même genre, les hommes se montrèrent en Angleterre bien plus tenaces et bien plus braves que les filles d'Eve et parvinrent, eux, à fonder le *Ugly Club* (club des laids). C'est un certain Hatchet qui fut le créateur de ce cercle. Entre autres avantages, ce Hatchet possédait un bec encore plus démesuré que celui du roi François Ier qui cependant, dit Brantôme, "l'avait de deux doigts plus long que les plus long nez de son âge." Un jour, dans la rue, un garçon boucher nommé Hatchet d'avoir renversé avec son nez le panier plein de viande qu'il avait au-dessus de l'épaule et il en suivit une contestation judiciaire des plus curieuses.

Quoi qu'il en soit, le *Ugly Club* continua pendant assez longtemps. Mirabeau en fut nommé membre honoraire pendant son séjour en Angleterre, et Jack Wilkes en fut élu président perpétuel sous le règne de George III.

—Quelqu'un demandait dernièrement à un malade pourquoi il avait gravé sur une pierre tumulaire :

"*Son bel* âme est remonté au ciel !"

—Pourquoi! répondit l'artiste, avec un étonnement dédaigneux ; est-ce qu'on ne dit pas : Mon âme, les âme, son âme !

ENTREPOT DE TAPIS.
No. 17 de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur,
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS—1000 pièces, anglais et américains.
TOILES CIRÉES, 4 planches, de table et étagères.—NATTES—200 rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisies.
TAPIS, tricoches, couvertures de tables et de pieds.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
BROCATELLES, CORNELINES, lattes, rosettes, CRIN, guimpe, peluche, &c. &c. 7nov—MPP

ENTREPOT DE TAPIS
ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
168.....RUE DU CANAL.....168
RECOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres :
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles ;
TAPIS trois plis et Ingrain ;
TOILES Cirées de toutes largeurs ;
STORES, Cornichons, &c., qu'ils offrent à très bas prix.
16 sept—1m PP

Avis au Public.
E. BOURSIER, de l'ancienne maison E. BOURSIER & Co, étant dans d'un commun accord avec M. P. Bureau, dont ce dernier est le liquidateur, à l'honneur d'informer le public qu'il a cédé son commerce de COUTELLERIE, TURBERIE et APPRETS, rue Bourbon, No. 66, ancienne maison Graham Lelon, où il espère de sa nombreuse clientèle, la continuation de son bienveillant patronage. La nouvelle maison est ouverte à la rue Bourbon E. Boursier & Tuvé.
76 nov—M.

LA LIQUIDATION,
—DE—
La Maison Lelievre,
174.....RUE ROYALE.....174.
Et de sa succursale, rue Bienville, No 9, près Canal, se continue.
Vente à 10 coups de porte jusqu'au 1er janvier prochain.
Tous les articles marqués en chiffres connus étant acquis à quel sacrifice ils sont offerts à notre nombreux clientèle et au public en général.
Occasion rare pour les amateurs d'une beauté et d'une utilité réelles à des prix que l'on ne trouvera jamais.
26.000 Almanach de 1874 calculé spécialement pour la Louisiane, à vendre en gros et en détail.
8 nov—2m marques, dim—PP

L'Union Française.
Bureaux, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.
LES demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.
La Caisse d'Angleis gratuite, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir.
3 sept—6m—Sips

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Messieurs les Sociétaires sont informés qu'il y aura Assemblée générale, ce DIMANCHE 30 du courant, à 10 heures du matin, au bureau de la Société, rue Conti.
Par ordre du Président. Le Secrétaire,
Nov—d A. HARDIN.

Bureau de Collecteur de la District.
No. 201 de la rue du Canal, Nlle-Orléans, La.
Avis aux contribuables de la District.
La liste des contribuables dont les taxes n'ont pas été payées, sera remise à la Cour de District, conformément à la loi, le Samedi 29 Novembre courant. Les contribuables sont invités à payer leurs pénalités et pour éviter les frais qui les priveraient du droit de voter.
E. H. HARRIS, Collecteur,
Nlle-Orléans, 26 novembre 1873. Nov—d

Institutrice.
UNE DAME qui peut enseigner l'anglais, le français, la musique et le Dessin, désire trouver une place d'institutrice. Pour se débarrasser de ses élèves, elle ne demande qu'une place dans une ville, soit à la campagne à proximité de la ville. S'adresser au professeur de l'ABEILLE.

Modes, Robes, Confections.
Mme GOILARD,
66.....RUE ROYAL.....66
A LE plaisir d'annoncer aux dames de la Nouvelle-Orléans, son retour de France avec un magnifique assortiment de nouveautés qu'elle vient de dévaliser et sera fière l'ouverture demain, LUNDI, 17 novembre.
Portant ces marchandises, elle remplissante tout particulièrement :
CHAPEAUX modèles, venant des premières maisons de Paris.
CEINTURES haute-nouveauté.
COLLERETTES à la Médicis.
COSTUMES à des prix exceptionnellement avantageux.
Confections comprenant tous les derniers genres.
BIJOUTERIE ET ARTICLES DE FANTAISIE.
Pour se conformer aux exigences des temps, Mme GOILARD vendra toutes ces belles choses à des conditions aussi avantageuses que possible. Elle espère que tous ceux qui ont admiré ses toilettes exécutées très promptement et à des conditions analogues à celles indiquées ci-dessus, toutes les connaissent qui lui sont dûes.
Nov—1m—Mpp MWD

TOUX, RHUMES, ASTHME.
Ces affections, ainsi que le Croup, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la Poitrine, sont promptement guéries par le
BAUME PECTORAL aux Navets
Préparé et à vendre par
E. J. LAPLACE, Pharmacien,
Rues Conti et Bienville.
On le trouve aussi chez les principaux pharmaciens.
2 nov—1m MWD

ETAT DE LA
BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.
(Capital et Actif)
A la clôture des affaires de
Lundi, 24 novembre 1873.
RESSOURCES.

Propriété foncière	125,000 00
Dues et actions	150,000 00
Prêts sur n